

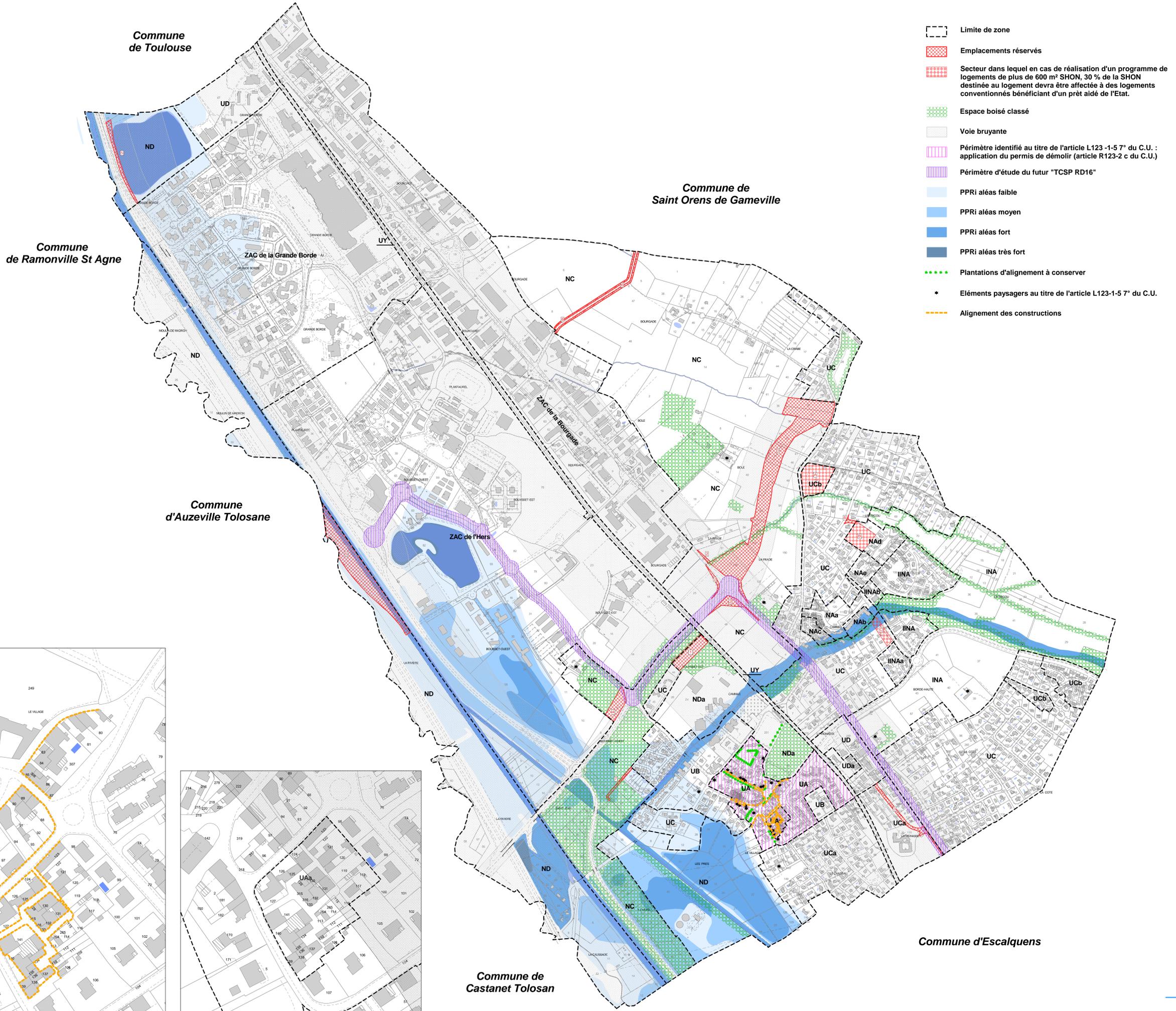
Modification simplifiée

4

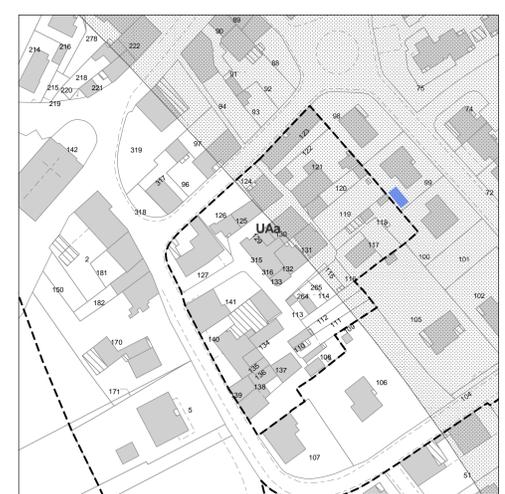
REGLEMENT GRAPHIQUE

Approuvée par délibération
du Conseil Municipal
le 12 juin 2012

Communauté d'agglomération du SICOMAL - Rue du Chêne Vert B.P. 38200 - 31682 LABEGE cedex
Tél. 05.62.24.04.83 - Fax 05.61.39.20.45

-  Limite de zone
-  Emplacements réservés
-  Secteur dans lequel en cas de réalisation d'un programme de logements de plus de 600 m² SHON, 30 % de la SHON destinée au logement devra être affectée à des logements conventionnés bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat.
-  Espace boisé classé
-  Voie bruyante
-  Périmètre identifié au titre de l'article L123-1-5 7° du C.U. : application du permis de démolir (article R123-2 c du C.U.)
-  Périmètre d'étude du futur "TCSP RD16"
-  PPRi aléas faible
-  PPRi aléas moyen
-  PPRi aléas fort
-  PPRi aléas très fort
-  Plantations d'alignement à conserver
-  * Eléments paysagers au titre de l'article L123-1-5 7° du C.U.
-  Alignement des constructions



Commune d'Escalquens

Commune de Castanet Tolosan

